

Réunion du conseil Municipal du vendredi 6 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

Conseillers présents : M. Ségard, M. Decourtil, Mme Vérité, M. Masson, Mme Pauvert-Rémy, M. Bouvet, M. Bray, M. Cerclé, M. Deraeve, Mme Drouilleaux, M. Gehan, Mme Levesque, Mme Turlin

Conseillers absents : Mme. Clément, M. Fleury, Mme Leclerc (pouvoir à Mme Drouilleaux)

Secrétaire de séance : M. Gehan

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 février 2026 est approuvé à l'unanimité.
M. Ségard ouvre la dernière séance du mandat en remerciant les membres du conseil municipal pour leur implication, notamment ceux qui ont souhaité ne pas se représenter aux élections municipales.

1/ Budget primitif 2026, compte financier unique 2025 et affectation du résultat 2025 :

Dépenses de fonctionnement	Compte financier unique 2025	Budget primitif 2026
011 – charges à caractère général	320 697.10	376 500
012 – charges de personnel	373 766.95	402 300
014 – atténuations de produits	0	0
065 – autres charges de gestion courante	418 890.89	435 600
66 – charges financières	1 466.98	7 000
67 charges spécifiques	0	0
Total dépenses réelles de fonctionnement	1 114 821.92	1 221 400
023 – virement à la section d'investissement		280 000
042 – opérations de transfert entre sections	95 085.05	17 000
Total	1 209 906.97	1 518 400

Recettes de fonctionnement	Compte financier unique 2025	Budget primitif 2026
013 – atténuations de charges	5 200.31	7 000
70 – produits des services, du domaine et ventes diverses	28 922	20 500
73 – impôts et taxes	967 812.19	970 000
74 – dotations, subventions et participations	258 377.95	233 200
75 – autres produits de gestion courante	12 837.64	15 500
76 – produits financiers	4.62	0
77 – produits spécifiques	84 367.44	0
Total recettes réelles de fonctionnement	1 357 522.42	1 246 200
002 – résultat de fonctionnement reporté		393 338.05
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections		
Total	1 357 522.42	1 639 538.05

La section de fonctionnement du budget primitif 2026 est en suréquilibre compte tenu de la reprise des résultats (excédent de fonctionnement reporté de 393 338.05 €).

Dépenses d'investissement	Compte financier unique 2025	Budget primitif 2026
20 – immobilisations incorporelles	0	10 000
204 – subventions d'équipement versées	29 335.80	20 000
21 – immobilisations corporelles	306 833.01	300 000
23 – immobilisations en cours		
16 – emprunts et dettes assimilées	49 137.14	30 000
27 – autres immobilisations financières	0	225 000
Total dépenses réelles d'investissement	385 305.95	585 000
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 – opérations patrimoniales		
D001 – solde d'exécution de la section d'investissement		152 963.44
Total	385 305.95	737 963.44

Recettes d'investissement	Compte financier unique 2025	Budget primitif 2026
13 – subventions d'investissement	40 339.61	28 000
16 – emprunts et dettes assimilées		220 000
10 – dotations, fonds divers et réserves	96 917.85	40 000
1068 – excédents de fonctionnement capitalisés	481 138.41	152 963.44
024 produits des cessions		
Total recettes réelles d'investissement	618 395.87	440 963.44
021 – virement de la section de fonctionnement		280 000
040 – opérations d'ordre entre sections	95 085.05	17 000
041 – opérations patrimoniales		
Total	713 480.92	737 963.44

Investissements prévus en 2026 : participation de la commune pour la voie de liaison (125 000 €), réfection toiture ancien arsenal (44 400 €), aménagement hydraulique rue de la Bretonnière (22 000 €).

Des crédits sont inscrits en section d'investissement (chp 27) pour le remboursement du capital à l'EPFLI pour la réhabilitation du 24 Grande rue et la démolition du 19 rue de Verdun.

Le compte financier unique 2025 est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Affectation du résultat 2025 :

Les résultats d'exécution du budget principal sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2024	879 824.45	-481 138.41
Résultat exercice 2025	147 615.45	328 174.97
Résultat de clôture 2025	546 301.49	-152 963.44

Le déficit de la section d'investissement (-152 963.44 €) est inscrit en dépenses d'investissement (compte D001 – solde d'exécution de la section d'investissement).

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 546 301.49 € est en partie inscrit en recettes d'investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour un montant de 152 963.44 € et le solde est inscrit en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de

fonctionnement reporté) pour un montant de 393 338.05 €. Le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2025.

Vote du budget primitif et fongibilité des crédits :

Dans le cadre du vote du budget primitif le Conseil municipal peut autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée par le conseil municipal et ne pouvant dépasser 7.5 % des dépenses réelles de la section comme le prévoit l'article L5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales. En 2025, le Conseil municipal avait autorisé les virements de crédits dans la limite de 1%.

Le budget primitif 2026 est voté à l'unanimité avec la reprise des résultats de l'exercice 2025. Le Maire est autorisé à effectuer des virements de crédits dans la limite de 1% des dépenses de la section.

2/ Taux d'imposition :

La révision des bases des valeurs locatives en 2026 est de 0.8 %. Le produit fiscal attendu pour 2026 est d'environ 805 000 €.

	Taux	Produit fiscal en 2025
Taux foncier bâti	49.98 %	714 679 €
Taux foncier non bâti	35.60 %	61 845 €
Taux taxe habitation	19.02 %	21 218 €
	Total	797 742 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition au même niveau qu'en 2025.

3/ Subventions aux associations :

Le club de foot ne sollicite pas de subvention de fonctionnement en 2026, compte tenu de la subvention exceptionnelle versée en 2024.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2026 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Subventions aux associations	
FEP	4950
Comité des fêtes	1320
Sapeurs-Pompiers	880
Pétanque	880
Club Hand Auneau	265
Les Doigts Agiles	250
Prévention routière	110
FNACA	165
Ecole de Musique de Sours	110
Société archéologique d'Auneau	55
Total	8985

4/ Questions diverses :

Elections municipales : dimanche 15 mars 2026 à la Halle des sports, le scrutin sera ouvert de 8h à 18h. De nouvelles cartes électorales sont distribuées aux électeurs suite au découpage en 2 bureaux de vote.

Prochain conseil municipal après les élections municipales : le vendredi 20 mars 2026 avec l'installation du conseil municipal, l'élection du maire et des adjoints.

SIRP : le budget a été voté le 4 mars 2026. Le Conseil syndical se réunira à la mi-avril pour l'installation des membres et l'élection du Président.

M. SEGARD

M. DECOURTIL

MME VERITE

M. MASSON

MME PAUVERT-REMY

M. BOUVET

M. BRAY

M. CERCLE

M. DERA EVE

MME DROUILLEAUX

M. GEHAN

MME LEVESQUE

MME TURLIN